

THÈME

Très courte séance faisant le bilan des discussions et propositions

L'ESSENTIEL

- Développer les RH de proximité.
- La question du logement en début de carrière. La proposition de la constitution d'un parc immobilier propre à l'Éducation nationale.
- Valoriser les parcours antérieurs pour les secondes carrières tant pour la formation que financièrement par un reclassement.
- Développer les fonctions mixtes (Inspecteurs / personnels de direction adjoints et activités pédagogiques avec élèves).
- Accroissement des échanges avec l'étranger afin de mieux connaître les autres systèmes scolaires.
- Éviter les pertes de revenus pour les personnels faisant une mobilité fonctionnelle.

L'AVIS DU SNALC

Nous croyons peu en l'efficacité de ressources humaines de proximité qui relèvent surtout de l'affichage. Les fonctions mixtes pourraient être intéressantes en théorie, mais un IPR ou un proviseur enseignant, cela nous semble peu probable. L'idée a au moins le mérite de bousculer des catégories peu habituées à l'être. Comme ce sont les mêmes qui nous disent que les professeurs sont frileux et n'expérimentant pas suffisamment, la proposition se révèle finalement intéressante.

Le SNALC a insisté sur les difficultés des jeunes collègues en tout début de carrière en région parisienne, mais aussi dans d'autres régions de France comme la Haute Savoie par exemple, pour parvenir à se loger décemment. Notre proposition d'investir dans un parc immobilier est reprise à notre grande satisfaction. Nous ne doutons pas de l'importance des sommes à investir. Si ce défi est relevé rapidement et avec un volume significatif, cela relèvera d'une véritable volonté politique.

Concernant les secondes carrières, le SNALC a rappelé l'existence de processus de reclassements existant déjà dans l'enseignement professionnel et desquels nous pourrions nous inspirer. Ce que nous retrouvons en partie dans les propositions finales. Dont acte.

Beaucoup de pistes ont été suivies, mais les propositions concrètes sont assez réduites restant de l'ordre de vœux bien généraux.

En conclusion, nous relevons malgré tout une petite musique nouvelle : le terme « méritocratie » n'a pas soulevé de contestation, le PPCR a été présenté au cours des discussions avec ses défauts. Cet atelier qui se voulait concret n'a pas attiré de personnalités médiatiques, mais a permis d'avoir des intervenants maîtrisant leurs sujets.